

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

EUGÈNE MINOT

Coup d'œil général sur la situation du commerce et de l'industrie en France depuis 1869

Journal de la société statistique de Paris, tome 25 (1884), p. 444-456

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1884__25__444_0

© Société de statistique de Paris, 1884, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III.

COUP D'ŒIL GÉNÉRAL SUR LA SITUATION DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE
EN FRANCE DEPUIS 1869.

SOMMAIRE.

Historique de la statistique commerciale. — Initiative de la Convention nationale en 1792. — Le blocus continental. — La Restauration. — Théorie de la balance du commerce. — Commission permanente des valeurs de douane instituée en 1848 auprès du Ministère du commerce. — Diminution considérable dans les prix des marchandises, en général, et en particulier, des matières premières textiles et des tissus. — Transports maritimes doublés de 1869 à 1882. — Augmentation considérable des marchandises par chemins de fer, sur les fleuves, rivières et canaux. — Bénéfices de la marine marchande et des chemins de fer. — Augmentation de la production des diverses industries. — Augmentation de la consommation en France : cafés, sucres, cacao, alcool, tabac, etc. — Augmentation de l'exportation. — Augmentation du bien-être général et accroissement des épargnes et de la richesse nationale. — Importance de la question des salaires. — Chambres de commerce indépendantes.

I.

Nous avons adopté pour cette étude l'année 1869 comme premier terme de comparaison, parce qu'elle précède immédiatement l'année de la guerre et qu'elle présente, à son apogée, la situation économique de notre pays sous l'Empire.

Nous avons pris l'année 1883 comme second terme de comparaison et aussi le plus souvent l'année 1882 à défaut de l'année 1883 dont les relevés statistiques ne sont pas encore complètement terminés.

Tandis que plus d'un publiciste se laisse entraîner à jeter le cri d'alarme sur notre situation industrielle et commerciale, il m'a paru utile de prouver, à l'aide des chiffres puisés dans les documents officiels, que, malgré la perte de nos provinces, notre activité comme producteurs et comme exportateurs n'a fait que s'accroître depuis 1869.

Nous croyons devoir rappeler tout d'abord l'origine de la statistique commerciale en France.

Un des premiers actes de la Convention nationale a été d'ordonner au ministère des affaires étrangères, alors chargé de la direction des douanes de la République, de recueillir et de publier les résultats du commerce extérieur de la France pour le premier semestre de 1792. La Convention nationale, qui devait fonder plus tard le Grand-livre de la dette publique, l'Institut, l'École polytechnique, l'École normale, le Conservatoire des arts et métiers, le Bureau des longitudes, devina immédiatement, comme plus de cent ans auparavant l'Angleterre l'avait déjà compris, qu'une nation doit avant tout s'occuper de son commerce extérieur. Il s'agissait donc d'en établir pour la première fois les résultats. La statistique commerciale de la France ayant été publiée pour les six premiers mois de 1792, la Convention demanda au ministre des affaires étrangères de donner le tableau des résultats du commerce pour cette année entière, et voici la lettre, curieuse à plus d'un titre, que ce mi-

nistre adressait à ce sujet au président de la Convention nationale le 18 nivôse, deuxième année de la République française, une et indivisible :

« Citoyen président,

« Le moment où l'intrépidité des guerriers français rend à la République la libre navigation de la Méditerranée doit faire accueillir avec plus d'intérêt le tableau de la situation générale du commerce extérieur de la France, pendant l'année entière 1792.

« L'analyse des différentes branches de navigation et d'industrie nationales se trouve resserrée dans les cinq extraits ci-joints. Cette méthode abrégée est propre à diminuer considérablement les frais d'impression » (il s'agissait, remarquons-le, d'un cahier de quelques pages), « si la Convention juge à propos, comme elle en a usé pour le premier semestre de cette année, de procurer aux législateurs, aux administrateurs et aux autres citoyens studieux, les moyens de continuer à suivre les principales ramifications du commerce national.

« L'année 1792 est une époque trop mémorable dans les fastes du peuple français, pour ne pas recueillir et multiplier même les matériaux de tous genres qui doivent entrer un jour dans son histoire politique et économique. C'est un fait qui paraissait résulter de documents positifs recueillis avec soin, classés avec méthode et combinés avec sagacité, que la France, au moment de la Révolution, avait annuellement une balance de commerce de, etc. »

Nous savons maintenant ce qu'il faut penser de la théorie de la balance du commerce. Abrégeons et voyons la fin de cette lettre :

« Un triple concours de moyens principaux semble avoir procuré à la France cette *balance d'industrie* de plus de 200 millions en 1792.

« D'abord le peuple en a été le premier agent par son travail, lui qui d'une main vigoureuse combattait alors la tyrannie, et de l'autre fournissait assidûment aux demandes multipliées des produits de son industrie, dans la proportion des capitaux et des revenus que les émigrés ou les étrangers voulaient tirer de la France, en nature de marchandises; ensuite les manœuvres des agioteurs qui ont doublé et triplé les prix; enfin, l'insouciance malignement réfléchie de l'ancien gouvernement qui, à l'instant où l'horizon politique de l'Europe s'obscurcissait, et où ses rois coalisés conjuraient déjà contre la liberté française, ne profitait pas de cette impulsion active donnée à notre industrie, pour l'échanger contre des munitions navales, des approvisionnements et des subsistances de tout genre, que le génie républicain a bien su depuis, pour sa propre défense, et malgré tous les obstacles, accumuler dans les ports.

« A combien d'autres conséquences, aussi utiles qu'intéressantes, citoyen président, ne conduirait pas un examen plus approfondi des résultats généraux de notre commerce extérieur en 1792? Mais la tribune de l'aréopage français, constamment occupée par la renommée de nos victoires, ne peut être consacrée plus longtemps à des déductions méthodiques. C'est à l'esprit méditatif qui s'alimente et se fortifie dans le calme du cabinet que la Convention nationale jugera sans doute à propos de livrer ces résultats en en décrétant l'impression. »

Voilà l'origine de la statistique commerciale en France.

L'ancien régime, avec son système protecteur imaginé par Colbert sous le nom de *barrières de douanes*, s'appliquait à prohiber l'entrée en France des produits

étrangers et ne voulait leur faire l'honneur d'en tenir compte que de loin en loin, d'une manière extrêmement sommaire. La production étrangère, c'était l'ennemie.

Les chiffres portés aux modestes tableaux joints à la lettre que nous venons de citer sont à noter. En 1792, les exportations de France s'élevaient à 720 millions de francs, dont 397 millions seulement pour les produits français ; les importations étaient de 496 millions. Le tonnage total des navires, entrée et sortie réunies, était de 1,208,986 tonneaux.

Aujourd'hui, le mouvement maritime de notre commerce extérieur, c'est-à-dire indépendamment du cabotage, est de 20 millions de tonneaux, représentant des chargements effectifs, dont 7,600,000 pour le pavillon français. Le mouvement du cabotage étant de 3,600,000 tonneaux, notre pavillon a donc couvert pour notre propre commerce, en 1882, 11,200,000 tonnes de marchandises. Nous ferons remarquer, en passant, que le chiffre correspondant de 1869 n'était que de 7 millions de tonnes, soit, en faveur de 1882, une augmentation d'environ 50 p. 100. Nous verrons tout à l'heure que cet accroissement de 50 p. 100 se présente, pour la période 1869-1882, sur un grand nombre d'objets de production, de consommation et d'exportation.

Presque uniquement inspiré par le génie des batailles, le premier Empire ne pouvait prendre grand intérêt à la statistique commerciale. Était-il d'ailleurs possible de s'occuper de la production étrangère sous le règne du blocus continental ? Le dénombrement des ressources militaires de la France était une statistique plus intéressante pour Napoléon I^{er}. Quant à la Restauration, elle s'est souvenue des essais de la Convention nationale. Elle a tenté à son tour d'organiser la statistique commerciale sur des bases solides.

Il faut rendre justice à la Restauration : elle a reconnu l'importance du grand commerce des nations avec les nations.

Mais les hommes de génie manquaient. On voulut trop prouver, on induisit le public en erreur.

On croyait alors à la théorie de la balance du commerce. On s'ingéniait à torturer les chiffres pour leur faire démontrer que le montant de nos exportations surpassait le montant de nos importations.

La statistique s'établissait à tâtons. On voulait faire faire la parade aux chiffres comme à des troupes dociles. Nous avons eu sous les yeux les tableaux manuscrits, restés incomplets, de notre commerce extérieur de 1815 à 1819. Ce sont les bégaïements de l'art qui s'essaie.

Enfin, en 1821, un document paraît timidement sous ce titre : *Tableau des quantités et de la valeur approximative des marchandises étrangères importées en France pour la consommation pendant l'année 1820, et des produits du sol ou de l'industrie française pendant ladite année.*

Pour établir en numéraire le montant de nos échanges de marchandises, une commission instituée auprès du ministère de l'intérieur (car on était loin alors de songer à créer un ministère ayant pour attributions uniques : le commerce), une commission, disons-nous, avait fixé pour les diverses natures de produits des valeurs *officielles* qui devaient être invariablement appliquées pour toutes les années suivantes. Naturellement, ces valeurs cessaient bientôt d'être des valeurs réelles, si toutefois elles avaient jamais eu quelque réalité ; mais elles avaient du moins l'avantage de faciliter la comparaison des résultats entre plusieurs années. Quoi qu'il en

soit, ces valeurs *officielles* n'ayant pas donné, de 1820 à 1825, les résultats désirés au point de vue de la *balance du commerce*, l'administration des douanes les soumit en 1826 à une révision nouvelle et établit des taux d'évaluation approuvés par une ordonnance du 27 mars 1827.

Actuellement, c'est l'administration des douanes qui, de concert avec le ministère du commerce, prépare les tableaux annuels de notre commerce extérieur. La tâche du ministère du commerce consiste à fixer la valeur des marchandises taxées au poids, au nombre ou à la mesure.

Une commission permanente, composée de fonctionnaires, de négociants et d'industriels notables, est appelée chaque année à reviser les taux d'évaluation fixés pour l'année précédente. Cette commission, qui compte aujourd'hui une centaine de membres, a été instituée le 3 décembre 1848 auprès du ministère du commerce, sous le nom de commission permanente des valeurs de douane.

Depuis cette époque, plusieurs pays d'Europe, l'Autriche, l'Italie et l'Espagne notamment, ont institué des commissions analogues. La Russie s'occupe en ce moment de créer une semblable commission d'enquête. Car il s'agit bien là, pour les divers pays, d'une enquête, enquête permanente et sérieuse, faite par des hommes dont la compétence et l'impartialité ne sont mises en doute par personne, sur les causes des fluctuations du commerce et de l'industrie dans le monde entier. Mais, en général, ces travaux éminemment pratiques sont peu connus, et il importe d'appeler sur ce point l'attention du public.

Il résulte des variations quelquefois considérables survenues dans les prix des marchandises, que depuis 1848, l'évaluation en numéraire des résultats de notre commerce extérieur n'exprime pas d'une manière suffisamment complète la situation véritable de ce commerce. Pour se rendre compte d'une manière exacte du mouvement réel de nos transactions commerciales, il conviendrait donc de comparer entre elles les quantités des marchandises similaires exportées aux diverses époques.

II.

Dans l'analyse que nous allons faire des résultats de notre commerce extérieur, nous citerons les chiffres du commerce spécial et non les chiffres du commerce général, car le commerce spécial qui comprend à l'importation les marchandises livrées à la consommation française et à l'exportation les marchandises nationales ou nationalisées par le paiement des droits d'entrée, représente mieux notre commerce extérieur que le commerce général dans lequel le simple transit figure pour une large part, soit en 1882 pour 708,644,000 fr. ou environ 10 p. 100 du mouvement général.

Voici les résultats du commerce de la France avec les pays étrangers et avec nos colonies en 1869 et 1883 :

Importations en France.

1869	3,153	millions de francs.
1883	4,994	—
Augmentation. .	1,841	millions de francs ou 58 p. 100.

Cette augmentation considérable des importations en France porte principalement, ainsi qu'on va le voir, sur les produits alimentaires.

Voici le relevé comparatif de l'importation des céréales, des vins, des viandes et des bestiaux en 1869 et 1883 :

	1869. millions de francs.	1883. millions de francs.
Céréales.	56	421
Vins	14	373
Viandes et bestiaux. . .	155	218
Totaux. . .	<u>325</u>	<u>1,012</u>

Augmentation pour 1883 : 787 millions de francs.

Il est évident que cet accroissement ne représente pas un progrès pour nous; mais nous ne voulons pas insister sur la période critique que l'inclémence des saisons a fait traverser à l'agriculture française pendant ces dernières années. La dévastation de nos vignes par le phylloxera a contribué, en outre, à l'augmentation de l'importation des vins.

C'est à notre éminent collègue, M. Tisserand, directeur au ministère de l'agriculture, qu'il appartiendrait de traiter cet important sujet. D'ailleurs, l'industrie agricole n'est-elle pas de celles qui résistent quelquefois aux efforts les plus énergiques et les mieux dirigés? Quoi qu'il en soit, on apprendra avec satisfaction que, dans un récent rapport inséré au *Bulletin du Ministère de l'agriculture* (1), M. Tisserand laisse entrevoir, à l'aide des données de la statistique, que, grâce à la reconstitution des vignobles en France et aux plantations de vignes en Algérie, nous n'aurons plus besoin, dans un avenir prochain, de demander aux pays étrangers d'être nos échansons.

Après avoir constaté que ce sont principalement les produits alimentaires et non les objets manufacturés qui ont contribué à l'énorme accroissement des importations en France de 1869 à 1883, étudions les résultats de notre commerce d'exportation :

Exportations de France.

1869	3,075	millions de francs.
1883	<u>3,525</u>	—
Augmentation. .	450	millions de francs ou 14 p. 100.

Évidemment, en présence de l'augmentation considérable que nous avons constatée tout à l'heure pour nos importations comparées de 1869 et de 1883, on s'étonnera de cet accroissement si faible en apparence dans nos exportations pendant la même période : 58 p. 100 d'une part, 14 p. 100 de l'autre.

L'analyse attentive de ces résultats nous permettra, nous l'espérons, de dissiper tous les doutes et de porter peut-être dans les esprits la conviction que, malgré ce que ces chiffres paraissent avoir de fâcheux pour notre situation économique, ils représentent bien cependant le développement normal de notre commerce extérieur, résultat du développement régulier de notre industrie.

L'explication est très simple. Nos exportations ont une valeur relativement faible, parce qu'en général les prix des matières premières qui servent à la fabri-

(1) Année 1884, 2^e fascicule.

cation des produits que nous exportons ont subi, depuis quinze ans, une diminution considérable.

Nous prendrons pour exemple les tissus de soie, qui figuraient, en 1869, en tête de la nomenclature de nos produits exportés pour la somme de 447 millions et qui ne se trouvent plus en 1883 qu'au second rang, après les tissus de laine, pour la somme de 286 millions de francs, soit une baisse de 36 p. 100.

Mais si, au lieu de considérer les valeurs, nous comparons les quantités, nous voyons qu'il y a pour les tissus de soie ainsi que pour les autres tissus une énorme augmentation dans nos exportations de 1883. Et il y a ceci de particulièrement remarquable pour les tissus de soie, c'est que, tandis que la valeur de l'exportation de ces tissus baissait de 37 p. 100, la quantité de ces mêmes tissus augmentait également de 37 p. 100.

Exportations de France (Commerce spécial).

	1869.	1883.	DIFFÉRENCE pour 1883.
	— millions de francs.	— millions de francs.	—
Tissus de soie	447.4	286.3	— 161.2
Soie	156.1	165.3	+ 9.2
Tissus de laine	268.3	370.0	+ 101.7
Laine	44.7	101.0	+ 56.3
Tissus de coton	70.1	94.5	+ 24.4
Vins	264.0	240.9	— 23.1
Peaux préparées	180.2	104.2	— 76.0
Outils et ouvrages en métaux	37.8	86.2	+ 48.4
Machines et mécaniques	14.9	28.8	+ 13.9
Orfèvrerie et bijouterie	20.5	81.3	+ 60.8
Poissons de mer	17.4	37.2	+ 19.8

Voici en effet le relevé des quantités de tissus exportées en 1869 et 1883 :

	1869.	1883.	AUGMENTATION pour 1883.	PROPORTION p. 100.
	— milliers de kilogr.	— milliers de kilogr.	—	—
Tissus de soie	4,531	6,198	1,667	37
— de laine	15,334	27,554	12,220	80
— de coton	10,053	19,579	9,526	95
Totaux	29,918	53,331	23,413	78

Ainsi, la quantité de nos tissus exportés s'est accrue, de 1869 à 1883, de 78 p. 100, malgré la faiblesse relative de la valeur de nos exportations.

L'explication de ce fait se trouve donnée d'une manière très nette dans un récent rapport de M. Natalis Baudot, président de la section des textiles, à la commission permanente des valeurs de douane. Nous citons ses propres paroles :

« En général, les prix des matières premières nécessaires à l'industrie ont baissé. En ce qui concerne spécialement la soie, le prix moyen du kilogramme de soie grège ou moulinée a été de 84 fr. 20 c. de 1866 à 1869, tandis que de 1879 à 1882, il n'était plus que de 53 fr. 50 c., soit une baisse de 36 $\frac{1}{2}$, p. 100. »

Voici la comparaison des valeurs, pendant les mêmes périodes, d'un certain nombre d'autres produits dont le mouvement commercial est le plus important.

TABLEAU.

	PRIX MOYEN du kilogramme par an		BAISSE p. 100.
	de	de	
	1866 à 1869.	1879 à 1882.	
Laines en masses	2,35	2,24	5
Lin teillé et lin en étoupes	1,85	0,98	47
Coton en laine.	2,73	1,53	44
Étoffes de soie pure unies, brochées et façonnées.	146,50	108,50	26
Toiles unies, écruées et blanchies.	7,82	7,00	11
Mérinos et étoffes de laine diverses.	19,60	14,27	27
Draps	16,30	14,00	14
Calicots blanchis et teints.	11,40	5,70	50

Cette baisse générale survenue dans les prix des matières premières et des produits manufacturés explique donc suffisamment l'infériorité relative de nos exportations quant à la valeur; mais, ce qu'il importe de constater avec insistance, c'est l'augmentation considérable des quantités des tissus exportés. Cette progression ascendante est confirmée par la progression exactement semblable de notre consommation de matières premières étrangères.

Nous avons consommé en moyenne par an, de 1866 à 1869, 242,000 tonnes de matières premières textiles venant de l'étranger, tandis que de 1879 à 1882 nous en avons consommé 345,000 tonnes.

Les 242,000 tonnes valaient 748 millions de francs.

Les 345,000 tonnes — 666 —

En valeur, diminution de 11 p. 100.

En quantité, augmentation de 42 p. 100.

Remarquons, à ce sujet, qu'en 1866-1869, la France avait la possession complète de son territoire et que la laborieuse Alsace apportait à notre exportation un notable contingent.

Non seulement le prix de la matière première a baissé, mais depuis vingt ans la qualité de la fabrication s'est considérablement amoindrie par suite de la nécessité de lutter à armes égales contre la concurrence étrangère et de répondre à un besoin général de bon marché qui se manifeste de nos jours dans tous les pays, dans toutes les classes. Les consommateurs sont plus nombreux et moins riches; on change plus souvent de vêtements en raison de variations plus fréquentes de la mode; on recherche moins, par conséquent, la qualité supérieure, garantie de la durée du produit.

Dans cet état de choses, si les fabricants français se bornaient, par amour de l'art, à offrir aux consommateurs des tissus d'une qualité de haut prix, que deviendraient-ils sur les marchés du dehors et sur nos propres marchés ?

Il faut ajouter que la baisse des prix qui affecte la généralité des produits de toutes les branches d'industrie est survenue malgré l'augmentation des salaires qui, de 1869 à 1882, se sont élevés en France dans la proportion de 4 à 6. Il est évident qu'une main-d'œuvre moins chère permettrait de livrer à meilleur marché nos articles, tant à l'intérieur que sur les places étrangères, et dans ces conditions de bas prix relatif, la quantité de la production et de l'exportation s'accroîtrait nécessairement davantage.

III.

Nous avons vu qu'en 1882, les importations ont été de 4,994 millions de francs, et les exportations de 3,525 —
soit à l'égard de l'importation une différence de 1,469 millions de francs
ou 40 p. 100.

Quelle conclusion peut-on tirer de cette différence ?

Y a-t-il là pour la France un indice de ruine, ainsi que le prétendent les partisans de la théorie de la *balance du commerce* ?

D'après cette théorie préconisée par Colbert, laquelle était encore fort en faveur à la fin du siècle dernier et au commencement de ce siècle, mais dont les J.-B. Say et les Frédéric Bastiat ont fait justice, on considérerait le montant des importations comme une dette payée en numéraire à l'étranger et le montant des exportations comme une recette que la France encaissait également en numéraire.

Cependant, parmi les exportations de France figurent certaines marchandises expédiées à l'étranger sans aucun bénéfice ou qui se trouvent perdues en partie ou en totalité soit par suite d'avaries survenues dans le cours du voyage, soit par suite de l'insolvabilité de l'acheteur, tandis que nos importations sont souvent effectuées par nous-mêmes, par nos courtiers, par nos marins, par nos pêcheurs.

En effet, nous avons déjà cité le chiffre de 7,600,000 tonnes qui représente la part du pavillon français dans le mouvement de notre commerce maritime international en 1882. N'est-il pas évident que ces transports représentent une somme considérable qui devrait être portée à notre actif ? N'est-il pas évident qu'il faudrait y ajouter également les bénéfices procurés à notre industrie par les marchandises admises temporairement en franchise, pour être, en France, l'objet d'une transformation plus ou moins importante et être ensuite réexportées au pays d'origine de la matière première ou à tout autre pays ? Et les 700 millions de francs de marchandises qui passent en transit sur notre territoire, par les débarquements, les transbordements et les embarquements qu'elles nécessitent laisseraient-ils dans nos mains des profits aussi insignifiants que le prétendent certains publicistes ?

Le transit par le sol français ne peut être comparé au transit égyptien par le canal de Suez. Ce canal appartient aux actionnaires de tous pays, tandis que nos chemins de fer sont bien à nous. Or, ni les bénéfices de nos exportateurs, de nos armateurs, de nos courtiers de toutes sortes, ni les bénéfices résultant pour la France des admissions temporaires et du transit ne sont portés par la douane au compte de notre commerce spécial. Pour qu'il fût question d'établir une balance par la comparaison de nos importations et de nos exportations, il faudrait que nous n'eussions aucune activité commerciale et industrielle au delà de nos frontières, au delà de nos ports ; il faudrait que nous n'eussions aucun intérêt dans les entreprises qui se réalisent à l'étranger ; il faudrait que nous n'eussions pas de capitaux engagés dans les chemins de fer, dans les mines, dans les banques, dans les fonds d'État, dans toutes les branches de l'activité financière. Or, pour ne parler que des mines, nous avons des compagnies françaises jusqu'en Norvège, qui exploitent les minerais de fer, de cobalt, de chrome, de zinc et même d'argent. La France a donc sa part de bénéfice dans les importations comme dans les exportations.

La France n'est-elle pas le temple hospitalier des arts où, chaque année, des

étrangers de tous pays viennent apporter leurs deniers et quelquefois leur fortune entière, en en faisant leur patrie d'adoption et en renonçant pour toujours à leur pays d'origine? Oui, il y a là, en hommes et en capitaux, une immense richesse qui afflue sur notre territoire, en raison de son heureuse situation géographique.

En dehors des données de la statistique officielle, il y a donc pour notre pays des résultats favorables dont il n'est guère possible de préciser le chiffre; mais dont il est également impossible de contester l'importance considérable.

Nous ne devons pas nous effrayer de cet énorme écart de 1,469 millions, soit 40 p. 100, entre nos importations et nos exportations. Il existe un écart analogue dans les résultats du commerce extérieur de toutes les nations maritimes. Au Royaume-Uni, le pays navigateur par excellence, les importations surpassaient, en 1882, les exportations de 2,569 millions de francs, soit 35 p. 100. En concluera-t-on que l'Angleterre s'appauvrit par son commerce? Non, ce surcroît d'importations représente un gain réalisé en grande partie par la marine marchande et par l'exportateur lui-même.

Transportez, par exemple, au Brésil pour 1,000 fr. de vêtements confectionnés. Voilà 1,000 fr. d'inscrits à l'exportation sur nos tableaux de douane. A Rio-Janeiro, tous frais payés, vous échangez ces vêtements contre 1,500 fr. de café qui vaudront 1,600 fr. rendus à Bordeaux. La douane inscrira donc 1,600 fr. d'importation. En quarante jours vous aurez réalisé 50 p. 100 de bénéfice; vous aurez procuré en même temps un bénéfice de 100 fr. à notre marine, et de profonds savants s'écrieront que la France se ruine, puisque nous n'exportons que pour 1,000 fr. de marchandises, tandis que nous en importons pour 1,600 fr.

Aux États-Unis, objectera-t-on, le chiffre des importations ne dépasse pas le chiffre des exportations. C'est vrai. Mais quelle différence dans les situations! Les exportations des États-Unis ne se composent guère que de produits naturels. Jusqu'à présent, les Américains du Nord n'ont fait que la grosse besogne du ménage de notre planète. Ils cultivent bravement une terre peu coûteuse et très productive. Nous mangeons ainsi du pain à bon marché et tous ceux qui, chez nous, ne sont pas producteurs de blé, les en remercient.

Mais où sont les produits manufacturés importés en France par l'Amérique du Nord? Le chiffre en est dérisoire. Malgré la grande libéralité de notre régime douanier, la puissante Amérique n'a jamais pu importer annuellement en France pour plus de 3 millions de francs d'objets fabriqués qui consistent uniquement en ouvrages en métaux. Ce chiffre de 3 millions de francs est invariable depuis vingt ans.

Tandis que nous, Français, malgré les barrières de douanes imaginées à l'instar de celles de Colbert par ce peuple libéral, malgré des droits exorbitants de 50 à 100 p. 100 de la valeur des marchandises, nos exportations de produits fabriqués à destination directe de l'Amérique du Nord, sans compter les produits qui passent à notre insu par l'Angleterre ou par la Belgique, après avoir été de 130 millions en 1869, atteignent actuellement le chiffre de 300 millions de francs par an.

Voilà le commerce de la redoutable Amérique. Et la marine marchande de ce pays, que devient-elle? Elle périclité d'année en année. Le tonnage de la marine américaine employée au commerce international, qui était de 2 millions de tonnes il y a trente ans, n'est plus aujourd'hui que de 1,200,000 tonnes. L'effectif diminue en même temps que l'importance des transports au long cours.

La part de l'Union américaine dans la navigation internationale était, en 1869, de 71 p. 100 ; elle n'est plus aujourd'hui que de 21 p. 100.

Les navires de l'Amérique ne s'éloignent plus guère de ses lacs, de ses fleuves, de ses côtes. On voit rarement le pavillon étoilé flotter dans nos ports. Il n'a participé que pour 118,000 tonnes dans notre commerce maritime de 1882, soit 1/2 p. 100 du mouvement total.

Pendant ce temps, notre marine marchande se transforme, et la loi du 29 janvier 1881 va lui faire prendre un nouvel essor.

Notre effectif n'a jamais eu plus qu'aujourd'hui des navires de fort tonnage. Par rapport à 1869, le nombre des navires à vapeur a doublé, le tonnage presque triplé. Il était nécessaire d'améliorer notre outillage naval, car le mouvement des marchandises dans nos ports, qui était de 10,954,000 tonnes en 1869, s'est élevé en 1882 à 20,330,000 tonnes, et le pavillon français n'a participé à ce mouvement que pour 4,164,000 et 7,608,000 tonnes.

Quoi qu'il en soit, il y a progrès pour notre marine marchande. Mais ce progrès est loin d'être représenté tout entier par les chiffres ci-dessus qui ne sont que l'expression des résultats de notre commerce maritime international proprement dit. Sans parler du grand et du petit cabotage, il y a des transports effectués par nos navires dont les armateurs et les capitaines connaissent seuls l'importance précise.

Le navire français qui se rend de Bordeaux à Buenos-Ayres, par exemple, peut parfaitement faire un chargement à Lisbonne pour Bahia, Rio-Janeiro, etc., ou au retour un transport quelconque de La Plata ou du Brésil pour le Portugal ou l'Espagne. Nos consuls pourront peut-être observer ce mouvement de la marine française entre deux nations tierces, à l'aide des documents des douanes de ces pays, mais il est clair que ce trafic ne figure nullement sur le tableau des douanes françaises. Il y a donc encore là une source de profits pour les armateurs ; aussi les mots *riche* et *armateur* ont toujours paru naturellement accouplés ensemble.

S'il y a progrès pour la marine marchande, le progrès est encore plus sensible pour les chemins de fer ; mais il faut tenir compte d'abord du mouvement des marchandises sur les cours d'eau administrés par l'État. Il s'agit ici de quantités kilométriques. Le tonnage des marchandises transportées sur les fleuves, rivières et canaux a augmenté de 30 p. 100, soit 1,690 millions de tonnes en 1869, et 2,117 millions de tonnes en 1882. On sait qu'une loi du 19 février 1880 a supprimé les droits de navigation.

Quant au poids des marchandises transportées par chemins de fer, il était de 44 millions de tonnes en 1869 et il s'est élevé à près de 89 millions de tonnes en 1882.

Le mouvement des marchandises par navires et par chemins de fer a donc doublé : il y a là corrélation complète.

Les recettes de l'exploitation des chemins ont augmenté de 50 p. 100, soit 696,472,349 fr. en 1869, et en 1882, *un milliard quatre-vingt-dix-neuf millions cent trente-six mille neuf cent sept francs et treize centimes*.

Les profits procurés à l'État par les chemins de fer ont plus que doublé, soit 114,491,545 fr. en 1869, et en 1882, 262,733,345 fr.

Ces profits, on le sait, proviennent notamment de l'impôt sur les voyageurs et les transports à grande vitesse (Lois de 1855 et de 1871) ; des contributions fon-

cières et des patentes; du timbre des récépissés et des lettres de voiture; du droit de transmission sur les titres; de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières (Loi du 29 juin 1872), etc.

IV.

Après avoir étudié les résultats généraux de notre commerce extérieur, nous allons indiquer les principaux résultats de la production et de la consommation en France :

Production minérale et métallurgique.

COMBUSTIBLES MINÉRAUX.	1869.	1882.
	tonnes.	tonnes.
Production	13,464,000	20,600,000
Consommation . . .	21,438,000	31,024,000

Augmentation pour 1882 : 50 p. 100.

Production de la fonte et de l'acier.

	1869.	1882.
	tonnes.	tonnes.
Fonte	1,381,000	2,039,000
Acier	1,011,000	1,073,000
Totaux	2,392,000	3,102,000

Augmentation pour 1882 : 30 p. 100.

Le nombre des machines à vapeur de toutes sortes, y compris les locomotives, était en 1869 de 32,786 et s'est élevé, en 1882, à 58,833, représentant une force totale de 4,060,000 chevaux-vapeur, soit cinq fois plus qu'en 1869.

Voici quelle est la part des machines à vapeur employées par l'industrie privée :

	1869.	1882.
Nombre	26,211	46,289
Chevaux-vapeur . .	320,147	611,858

Augmentation de 77 p. 100 pour le nombre des machines et de 91 p. 100 pour les chevaux-vapeur.

Production et consommation du sucre.

	1869.	1882.	AUGMENTATION p. 100.
	tonnes.	tonnes.	
Production	242,150	356,385	47
Consommation . . .	267,000	371,000	39

Consommation du café, du cacao, de l'alcool et du tabac.

	1869.	1882.	AUGMENTATION p. 100.
	tonnes.	tonnes.	
Café	50,327	68,256	36
Cacao	8,249	12,890	57
	hectolitres.	hectolitres.	
Alcool	1,000,000	1,420,000	42
	francs.	francs.	
Tabac	255,707,000	364,248,000	43

Nous *consumons* donc pour un million de francs de tabac par jour; mais ces millions ne s'en vont pas entièrement en fumée : il en reste environ les 4/5 dans les caisses du Trésor.

Ainsi, les consommations de toute nature augmentent en France. Les populations voyagent aussi plus qu'autrefois, en raison de la facilité plus grande des transports.

Chemins de fer.

	1869.	1882.	AUGMENTATION p. 100.
Longueur en exploitation au 31 décembre (kilomètres).	17,990	27,000	59
Nombre des voyageurs.	111,000,000	195,000,000	76

Nous avons vu tout à l'heure quelles ont été les recettes effectuées par les chemins de fer. Ajoutons qu'il y a en ce moment 2,000 kilomètres de chemins de fer en construction.

Postes et télégraphes.

	1869.	1882.	AUGMENTATION p. 100.
Nombre de lettres distribuées par la poste	352,567,481	582,095,080	65
Longueur des lignes télégraphiques (kilomètres).	41,513	87,689	111
Mandats français délivrés	164,436,061 f » ^c	511,692,26 f » ^c	211
Mandats internationaux émis et payés.	8,114,269 77	66,421,577 37	720
Longueur des lignes télégraphiques sous-marines et sous-fluviales (kilomètres).	571	4,211	812
Longueur des lignes souterraines et sous-tunnels (kilomètres)	»	1,960	»

Voilà la situation ! Dans toutes les classes de la société française, de 1869 à 1882, l'habitation, l'ameublement, le vêtement, sont devenus plus confortables. On consomme de plus en plus des objets qui ne sont pas de première nécessité ; on s'instruit mieux qu'autrefois ; on voyage plus souvent, plus fréquemment et plus rapidement ; la marine marchande améliore son matériel, ses transports deviennent de plus en plus nombreux ; les communications intérieures et internationales se multiplient grâce au développement du réseau des chemins de fer, des postes et des télégraphes. En résumé, le peuple français jouit d'une somme de plus en plus grande de bien-être moral et matériel, et ses épargnes semblent se multiplier comme les pains de la parabole de l'Évangile.

Voici, en effet, le résumé de la statistique des caisses d'épargne.

	31 DÉCEMBRE.	
	1869.	1882.
Nombre de livrets	2,130,768	4,321,027
Moyenne des livrets.	333 f 16 ^c	404 f 02 ^c
Solde dû aux déposants	711,175,000 »	1,745,758,000 »

Augmentation : 1,034,583,000 fr. ou 145 p. 100.

Il faut tenir compte, en outre, des résultats de la Caisse nationale d'épargne.

Cette caisse nationale d'épargne, dite caisse d'épargne postale, que nous devons à l'initiative de notre président, M. Cochery, ministre des postes et des télégraphes, a commencé à fonctionner le 1^{er} janvier 1882.

D'après un rapport adressé par M. le ministre des postes et des télégraphes à M. le Président de la République, l'excédent des versements sur les remboursements

a été, au 31 décembre 1882, de 46,823,441 fr. répartis en 24,580 livrets, soit une moyenne de 221 fr. 30 c. par livret.

Ces millions, on peut dire ces milliards, puisque nous en comptons presque deux, ces deux milliards représentent donc les épargnes actuelles des petites bourses, les épargnes vraiment populaires.

Quant aux autres bourses, elles se sont agrandies également, car les successions constatées en France par l'enregistrement se sont élevées en 1882 à 5,026,905,717 fr. contre 3,035,764,384 fr. en 1869, soit 38 p. 100 d'augmentation.

La situation actuelle du commerce, de l'industrie, notre situation économique en général est donc bien loin d'être décourageante. Mais l'optimisme comme le pessimisme a ses dangers. Si nous progressons en France, certains pays étrangers progressent peut-être d'un pas plus rapide encore. Nous devons donc avoir les yeux fixés au delà de nos frontières, pour observer les mouvements de ceux qui cherchent à nous devancer.

Si le vaillant peuple américain recherchait moins son bien-être matériel, s'il était moins âpre et moins prompt à poursuivre la fortune, s'il se contentait, en échange de son labeur, d'une rémunération moins élevée, enfin si le taux des salaires et des appointements diminuait tout à coup de 50 p. 100 en Amérique, ce pays pourrait devenir alors très redoutable pour notre agriculture et pour notre industrie. Car la vraie lutte à notre époque, la seule et grande lutte économique, c'est la lutte des salaires : lutte entre les classes, lutte entre les nations. Doubler aujourd'hui les salaires en France serait rendre impossible toute concurrence avec l'étranger. Ici nous serions envahis, et au dehors évincés par nos rivaux.

Une baisse importante dans les salaires en Amérique ou dans les autres grands pays producteurs aurait à peu près pour nous le même résultat désastreux. A moins d'établir un blocus général qui pourrait un jour engendrer la famine, nos agriculteurs, nos industriels et nos commerçants seraient paralysés par la concurrence étrangère.

Grâce au ciel, nous n'en sommes pas là. Mais prenons garde ! Dans l'intérêt même des travailleurs, ne favorisons pas l'élévation artificielle du prix de la main-d'œuvre. L'amélioration du sort des classes laborieuses dépend plutôt, croyons-nous, d'une plus équitable répartition des impôts. Songeons au commerce ! N'entravons pas l'écoulement des produits de l'industrie. Le nouvel enseignement technique formera des industriels ; mais ne décourageons pas les commerçants. Rendons-leur la lutte facile. Laissons-leur prendre l'habitude de faire un usage constant de leur libre arbitre ; que les commerçants se groupent en syndicats, qu'ils voyagent, qu'ils forment des chambres de commerce indépendantes comme il en existe en Angleterre et aux États-Unis ; qu'ils apprennent enfin à vivre de leur propre vie !

Eugène MINOT.

Conférences de statistique. — La Société inaugurera la troisième année de ses conférences, le mercredi 26 novembre, à 8 heures 1/2 du soir, dans l'un des amphithéâtres de la Société d'horticulture. Dans la première, M. L. Simonin traitera des *Grandes percées des Alpes*. (Voir le programme.)